

J.P. Cloteau rappelle Farine de Blé Noir

- Noms des modèles ou références concernés : Farine de Blé Noir Moulue à la meule de pierre Produit issu de l'agriculture biologique
- Marque : J.P. Cloteau
- GTIN 3760222470605 Lot Sacs de 10kg MARS 2025 Date de durabilité minimale 01/03/2025
GTIN 3760222470216 Lot Sachets de 25kg (le cas échéant vendus en vrac) MARS 2025 Date de durabilité minimale 01/03/2025
GTIN 3760222470179 Lot Sachets de 1kg MARS 2025 Date de durabilité minimale 01/03/2025
GTIN 3760222470209 Lot Sacs de 5kg MARS 2025 Date de durabilité minimale 01/03/2025
GTIN 3760222470193 Lot Sacs de 2,5kg MARS 2025 Date de durabilité minimale 01/03/2025
Lot Tous les lots Date de durabilité minimale entre le 01/10/2024 et le 01/03/2025
- Conditionnements : Tous conditionnements de farine de blé noir bio marque JP CLOTEAU, avec date de durabilité minimale (DDM) d'octobre 2024 à mars 2025 : Sachets de 1kg, sacs de 2,5kg, de 5kg, de 10kg et de 25kg, et vente en vrac
- Date début/fin de commercialisation : du 07/10/2023 au 30/04/2024
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Informations complémentaires : Attention la liste des GTIN (gencodes) n'est pas exclusive et sera enrichie
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Voir liste magasins connus en fichier joint : Bretagne, Pays de la Loire, Normandie

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Contamination aux alcaloïdes tropaniques
- Risques encourus par le consommateur : Datura (alcaloïdes tropaniques)
- Description complémentaire du risque : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-datura> Ces alcaloïdes sont toxiques et ont des effets sur le système nerveux.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 17 juin 2024

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : Les symptômes peuvent être les suivants : sécheresse de la bouche, pupilles dilatées, troubles de la vue, tachycardie, agitation, confusion, désorientation spatio-temporelle, hallucinations, paroles incohérentes.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre